



Mercredi 23 novembre 2022

« Trouver de l'aide pour que ça change »

Lancement d'une campagne régionale d'information

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, vendredi 25 novembre 2022, la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance sa campagne d'information, « Trouver de l'aide pour que ça change » dans tous les départements régionaux : Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84), Alpes-Maritimes (06), Hautes-Alpes (05) et Alpes-de-Hautes Provence (04).

S'affranchir d'une situation d'emprise et sortir du cycle des violences est un parcours long et difficile. Chacun et chacune a un rôle à jouer, que l'on soit professionnel de la santé, de la justice, des forces de l'ordre, du social ou membre de l'entourage amical ou familial.

La lutte contre les violences faites aux femmes est un combat de chaque instant qui implique de pouvoir trouver de l'aide pour que ça change. L'objectif de cette campagne est de rendre accessible à tous les ressources utiles (lieux d'accueil, numéros de téléphone...).

« Trouver de l'aide pour que ça change » : Des supports d'information diffusés sur l'ensemble de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 25 novembre 2022 marque le lancement de cette campagne d'information régionale. Des supports d'informations sont diffusés sur l'ensemble du territoire régional afin de faire connaître les ressources nationales et de proximité pour informer et prendre en charge les femmes victimes de violences.

Le kit d'information est constitué :

- D'une affiche à destination des lieux recevant du public : associations, services sociaux, cabinets médicaux, postes de police et de gendarmerie ;
- D'une plaquette dépliant au format carte de visite permettant d'être glissée discrètement dans un portefeuille, à destination des femmes et de leur entourage.

La campagne d'information « Trouver de l'aide pour que ça change » s'inscrit dans une politique publique interministérielle conduite par l'État afin de construire et mettre en œuvre des dispositifs locaux au plus près des besoins des femmes victimes : écoute et protection immédiate, mise à l'abri en urgence, accès au soin, accès à l'emploi et à l'autonomie financière. C'est également le fruit d'un travail partenarial coordonné tout au long de l'année sur notre territoire par les services de l'État, et en particulier par les délégué(e)s départemental(e)s aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Ressources :

Télécharger l'affiche et les plaquettes d'information sur le site de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Droits-des-femmes-et-egalite-f-h/Contacts-et-structures-d-accueil-dans-chaque-departement-de-la-region-PACA>

